

## Tirez sur le planiste !

### Un débat sur la nature et les buts de l'action de l'homme sur les phénomènes sociaux

Hayek avait très bien vu comment « l'hybris polytechnicienne », dont Comte était à ses yeux le représentant exemplaire, avait tendu à étendre aux phénomènes sociaux le contrôle que la science nous a donné sur les phénomènes naturels. Quant à lui, il dénonçait le « scientisme » d'un tel projet et soutenait qu'il n'était ni nécessaire ni même souhaitable de chercher à substituer, à l'ordre naturel qui résulte de façon spontanée de l'interaction des différents agents économiques, un ordre artificiel censé plus conforme aux besoins de la société. Au nom de quoi refuser d'exercer le pouvoir d'intervention dont nous disposons ? Quels sont les arguments en faveur de cette position ? Atteignent-ils une position comme celle de Comte ?

Précisons tout d'abord le point de désaccord. Opposer l'interventionnisme au laisser-faire est trompeur car il s'agit en fait de deux types d'interventionnisme. L'attrait du premier tient à ce que, d'une certaine façon, tout le monde en est partisan, en ce sens que tout le monde veut rationaliser son action, et prévoir. Le désaccord porte sur la meilleure façon de réaliser ces objectifs. Faut-il s'en remettre à l'initiative des individus, ou bien « l'utilisation rationnelle de nos ressources requiert-elle une direction et une organisation centrale de toutes nos activités » ? Ce qui est refusé, plutôt que l'intervention, c'est « l'organisation », la volonté de surimposer, à une première régulation, spontanée, jugée imparfaite, un second type de régulation censée produire un résultat plus satisfaisant. Il s'agit non pas de « réguler », car la concurrence est donnée pour auto-régulatrice, mais de faire en sorte que les règles de la concurrence puissent s'appliquer sans entrave ; et, pour que rien ne vienne troubler le libre fonctionnement du marché et de la concurrence, le libéral n'hésitera pas à intervenir.

L'argument avancé pour justifier ce refus d'une intervention « organisatrice » se laisse décomposer en plusieurs étapes. Il commence par dénoncer une erreur symétrique de la précédente, commise cette fois par les économistes néo-classiques, qui ont méconnu le caractère dynamique de la concurrence pour n'y voir qu'un phénomène statique. Une fois reconnu qu'il s'agit non d'un état mais d'un processus, il n'est pas difficile d'y voir une procédure de découverte, donc un phénomène cognitif ; puis une fois reconnue cette dimension cognitive, il apparaît que la connaissance des agents économiques a pour caractère d'être fragmentée. L'analyse est alors parvenue à son terme puisque c'est ce caractère éclaté qui s'oppose à toute tentative d'organisation. L'organisateur veut substituer à ces connaissances incomplètes un esprit omniscient, qui pourrait planifier. Mais l'entreprise est vaine. A la différence de l'ingénieur, le négociant est dans la nécessité d'utiliser des connaissances toujours incomplètes pour s'adapter à des circonstances sans cesse changeantes. C'est cette instabilité des circonstances qui opposeraient un obstacle insurmontable aux efforts d'un planificateur « omniscient ».

L'argument est plus complexe et présente plusieurs variantes, selon qu'il vise le scientisme, le constructivisme ou le planisme, mais je m'en tiendrai à deux remarques. En tant qu'il vise une position comme celle de Comte, Hayek « misses the point ». La cible est le planisme, i.e. la planification de la production et son corollaire, la fixation autoritaire des prix, questions pour lesquelles Comte n'a jamais manifesté un intérêt particulier. Quand il propose de substituer à l'ordre naturel un ordre artificiel plus conforme à nos besoins, Comte pense avant tout aux phénomènes des crises : s'il n'y avait pas de dysfonctionnement, il n'y aurait aucune raison d'intervenir ; et l'intervention vise non à supprimer les crises, ce qui n'a pas grand sens, mais à en atténuer les effets. Or il est remarquable que ces phénomènes, que l'actualité impose de nouveau à notre attention, n'apparaissent à peu près jamais dans la réflexion de Hayek. Le marché est donné comme autorégulateur et donc se prémunit de lui-

même contre les crises. Cette étrange absence, qui peut s'expliquer par le contexte historique, me semble affaiblir considérablement l'argument.

Plus grave encore, Hayek confond l'opposition naturel-artificiel avec l'opposition naturel-positif (physei-thesei), alors qu'elles appartiennent à des univers conceptuels bien distincts. En conséquence, Hayek ne voit pas, à la différence de Comte, comment cette action sur les phénomènes sociaux s'inscrit dans un cadre plus vaste. Les deux hommes ont en commun de reconnaître la dimension épistémologique du concept d'ordre et son lien avec la notion de complexité. Mais il manque à Hayek une théorie générale de l'ordre modifiable et une classification des sciences ; l'action de l'homme sur les phénomènes sociaux n'est qu'un cas particulier d'un phénomène plus général, dont Hayek ne tient pas compte. L'objection, dira-t-on, procède d'un scientisme justement rejeté par Hayek. Une telle réponse ne fait que déplacer le débat dans la mesure où elle s'appuie sur un dualisme entre science de la nature et science de l'esprit directement emprunté à Dilthey.

Ce désaccord rejaillit sur l'idée que chacun des deux penseurs se fait de la complexité et de l'attitude que nous devons adopter à son égard. Du fait que l'ordre des phénomènes sociaux est le plus complexe qui soit, ils tirent des conclusions opposées quant à la possibilité, et à l'opportunité, d'intervenir. Pour Comte, plus l'ordre est complexe, plus il admet, et sollicite, notre intervention. Pour Hayek, ce raisonnement n'est plus valide, puisque nous avons à faire à une différence de nature et non de degré: bien au contraire, la complexité d'un phénomène comme celui de la fixation des prix est telle qu'elle nous échappe et que le mieux que nous ayons à faire est de nous abstenir d'intervenir.